

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc.	Numéro de permis 2016076	Date d'inspection Le 17 juillet 2023	
Nom de l'établissement Garderie Les Hirondelles		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Adresse A 160 Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	21 juil. 2023	
Commentaires : Observé un dossier d'éducateur qui ne comportait pas un certificat de premiers soins, et un autre dossier qui comportait un certificat expiré. Dès que vous avez la preuve des inscriptions, veuillez les envoyer à moi (votre mentor en assurance de la qualité). D'ici là, un plan doit être mis en place afin que les éducateurs ne soient pas laissés seul avec les enfants pour des raisons de sécurité.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	21 juil. 2023	
Commentaires : Il y avait un dossier d'éducateur qu'était vérifié aujourd'hui qui ne contenait pas une copie de la description de ses fonctions et de ses responsabilités.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.	24(1)(c)(iv)	21 juil. 2023	
Commentaires : Il y avait un dossier d'éducateur qu'était vérifié aujourd'hui qui ne contenait pas une déclaration signée indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	21 juil. 2023	
Commentaires : Observé un dossier d'éducateur qui ne comportait pas un certificat de premiers soins, et un autre dossier qui comportait un certificat expiré. Dès que vous avez la preuve des inscriptions, veuillez les envoyer à moi (votre mentor en assurance de la qualité). D'ici là, un plan doit être mis en place afin que les éducateurs ne soient pas laissés seul avec les enfants pour des raisons de sécurité.			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	17 juil. 2023	17 juil. 2023
<p>Commentaires : La lacune est maintenant conforme.</p> <p>L'armoire où se trouvent les médicaments dans la salle 156 n'était pas barrée au moment de l'inspection. Par contre, l'éducatrice l'a barrée avant la fin de l'inspection.</p>			

#### Commentaires généraux

Les deux groupes préscolaires étaient dans le gymnase pour une présentation spéciale ce matin lorsque je suis arrivé pour l'inspection de surveillance d'aujourd'hui. Ils écoutaient un conférencier invité parler de sa culture brésilienne et de son enfance dans la jungle. Les enfants ont reçu leurs propres instruments de musique pour jouer au tambour avec le conférencier invité. Les enfants semblaient vraiment apprécier la présentation, en particulier la partie où ils pouvaient danser et suivre les instructions du conférencier invité sur la façon de jouer leurs instruments. Les éducateurs/éducatrice ont été aussi observer en train de participer à la danse et jouer des instruments de musique.

À la fin de la présentation et de la danse, deux groupes d'enfants avaient encore quelques questions pour le conférencier invité. Les éducateurs leur ont donné le temps de rester en arrière afin qu'ils puissent poser leurs questions et aussi voir les différents types de plumes d'oiseaux de près que le conférencier invité a apporté avec lui.

Les enfants d'âge scolaire étaient dans leur classe en train de faire de l'artisanat et de la coloration ce matin. L'éducatrice a été observé assis en train de faire des puzzles de Sudoku avec certains d'entre eux. Aujourd'hui était une journée SPA pour les enfants d'âge scolaire, ils ont été dans le gymnase où ils ont eu la possibilité d'obtenir leurs cheveux coiffés (pas coupé), ongles peints et faire appliquer un masque facial.

Un rappel que les pratiques d'évacuation de feu doivent être effectués sur une base mensuelle. Assurez-vous de mettre vos feuilles d'évacuation à jour immédiatement après qu'une pratique est effectuée pour éviter des non-conformités à l'avenir.

original signé par  
Jennifer Godin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 juillet 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Renée-Pier Bouchard

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 juillet 2023

\_\_\_\_\_  
Date